

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 11-25/2024**

Objet : Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2025.

L'an deux mil vingt-quatre et le onze avril à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – BARRE Damien.

Excusés : JUVENON Marie-Hélène.

Absents : PHILIBERT Carine.

Procuration : JUVENON Marie-Hélène à WOZNIAK Jean-Marie.

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

- ◆ Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22,
- ◆ Vu le code de procédure pénale,
- ◆ Vu l'arrêté préfectoral fixant le nombre et la répartition des jurés d'assises pour l'année 2025,

Considérant que, la liste annuelle du jury criminel est composée de 398 jurés titulaires, soit un juré pour 1 300 habitants. Ces jurés sont répartis entre les communes au prorata de leur population. Les communes dont la population est inférieure à 1 300 habitants ont fait l'objet d'un regroupement cantonal, le nombre de jurés les concernant est fixé au prorata de la population totale de ces communes.

Considérant que, le conseil municipal procède, à partir de la liste électorale, au tirage au sort des jurés pour la constitution de la liste susvisée en nombre triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral. La commune de Clérieux a un nombre de jurés d'assise fixé à 2 personnes et devra donc tirer au sort 6 personnes ayant 23 ans révolus au 31/12/2024.

Considérant que sont tirés au sort : CHAPRES Dominique, MODAINE Christophe, BERTRAND Jérôme, SIBUT Jean-François, VANDECASTEELE Jean-Pierre et JAUNE Thierry.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de désigner les personnes désignées ci-après suite au tirage au sort et de transmettre les informations à la cour d'assises de la Drôme : CHAPRES Dominique, MODAINE Christophe, BERTRAND Jérôme, SIBUT Jean-François, VANDECASTEELE Jean-Pierre et JAUNE Thierry.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 12 avril 2024.

**Le Maire
Fabrice LARUE**



**Le secrétaire de séance
Jean-Marie WOZNIAK**